

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17/03/2022

### **RAPPORT « DEUX MILLIARDS DE CLICS » : ENQUÊTE LA PLUS IMPORTANTE JAMAIS RÉALISÉE SUR LES USAGES NUMÉRIQUES PATRIMONIAUX**

Le ministère de la Culture publie le rapport « Deux milliards de clics : enquête sur les usagers en ligne des archives », issu de la plus importante enquête jamais réalisée sur les usages numériques patrimoniaux.

Menée en ligne par 100 services d'archives à travers la France (Archives nationales, départementales, municipales, régionales et portail FranceArchives) entre janvier et mars 2021, cette enquête a recueilli 27 723 réponses et permet de comprendre les transformations des pratiques et des usagers des services publics d'archives.

Elle prouve la présence d'un public des archives en ligne nombreux et engagé, que l'on peut découper en trois profils : les généalogistes, les usagers venant pour des recherches historiques ou au titre de leur métier, les usagers épisodiques et débutants (curiosité, démarche administrative...).

Le profil-type de l'utilisateur en ligne pourrait se dresser ainsi : un homme, âgé de 63 ans, d'un niveau équivalent à Bac + 3 ou 4, très friand de sorties culturelles, avec un fort usage ordinaire d'Internet, déjà venu en salle de lecture des archives et consultant des documents numérisés sur le site internet pour lequel il marque sa satisfaction ; ses attentes se tournent vers la possibilité de télécharger les documents, de bénéficier de formulaires de recherche thématiques (état civil, notaire...) et de disposer de la liste des ressources concernant son territoire et conservées par d'autres établissements.

L'enquête est structurée autour de quatre axes : les profils sociaux des publics ; leurs pratiques ; leur satisfaction et leurs attentes à l'égard des différents services en ligne. Le questionnaire a été pensé pour pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres enquêtes : en premier lieu, l'enquête en ligne réalisée par le Service interministériel des Archives de France en 2013-2014 auprès des internautes des services d'archives (rapport « Qui sont les publics des archives ? »), mais aussi les enquêtes menées par le ministère de la Culture auprès des établissements patrimoniaux, les enquêtes de la Bibliothèque nationale de France, ou encore les études sur les pratiques culturelles et les usages numériques des Français.

Conformément aux engagements du ministère de la Culture et afin de favoriser une appropriation des résultats par tous, l'ensemble des réponses est disponible en données ouvertes sur [data.culture.gouv.fr](https://data.culture.gouv.fr)

Rapport disponible ici : <https://francearchives.fr/fr/article/339905146>

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)